

Information sur un achat à renover

Par champfo, le 27/03/2014 à 19:44

Bonjour

Je suis un jeune de 23ans, cela fait 6 mois que j'ai un cdi avec ma copine. Actuellement nous souhaitons acheter un appartement à renover.

J'ai plusieurs interrogation pour l'achat d'un bien à renover: Ai-je le droit à des abbatements fiscaux?

Existe t-il un organisme qui prête de l'argent à taux intéressant?

Y-a t-il des aides particulières pour les moins de 25ans?

Dans l'attente de votre réponse, je vous remerci.

Cordialement

Par champfo, le 03/04/2014 à 21:23

Up

Par HCH, le 04/04/2014 à 09:31

Bonjour Champfo,

Concernant les "abattements fiscaux", tout dépend si vous voulez acheter pour donner en location ou pour habiter. Les organismes préteurs sont en général les banques. Vous pouvez passer par un courtier pour avoir plusieurs propositions, et vous pouvez choisir l'assurance ailleurs que chez l'organise préteur.

Je ne crois pas qu'il y ait des aides particulières pour les moins de 25 ans.

Par champfo, le 07/04/2014 à 08:26

Merci pour votre réponse HCH c'est pour une habitation principale et dans le future pour une

cation.	

Par HCH, le 07/04/2014 à 09:34

Pour une résidence principale, aucun avantage n'est accordé et il n'est pas possible de déduire les intérêts d'emprunt. En fonction du logement, vous pouvez en revanche avoir droit à un prêt à taux 0.

Par champfo, le 14/04/2014 à 19:50

ah bon taux 0 cela m'interesse